

Première et seconde résurrection

ME 1907 page 56

Le Seigneur lui-même parle de deux résurrections, sans spécifier l'intervalle qui les sépare.

1° Luc 14: 14. «La résurrection des justes»; elle n'est donc pas la même que celle des injustes. C'est ce que confirme la parole de Paul: «Il y aura une résurrection tant des justes que des injustes» (Actes 24: 15).

2° Luc 20: 35. «Ceux qui seront estimés dignes d'avoir part à ce *siècle-là* et à la résurrection *d'entre* les morts». C'est donc une résurrection spéciale qui laisse les autres morts dans le tombeau; c'est la résurrection des justes (*dignes*) pour avoir part à ce *siècle-là*, le siècle à venir (Matthieu 12: 32; Ephésiens 1: 21; Hébreux 6: 5), «le millénium», en contraste avec «ce siècle», «le présent siècle mauvais» (Galates 1: 4). *D'entre* les morts est la même expression que celle employée pour Lazare (Jean 12: 1). Cette expression surprenait les disciples. Comme tous les Juifs et beaucoup de chrétiens, sauf les sadducéens, ils admettaient une résurrection générale au dernier jour (Jean 11: 24), mais quand Jésus dit: «*d'entre* les morts», en parlant de lui-même, ils ne comprennent plus (Marc 9: 10). Cette expression, «*d'entre* les morts», est employée presque chaque fois qu'il s'agit d'une résurrection spéciale (Hébreux 11: 19; Marc 6: 14), et particulièrement de celle du Seigneur Jésus (Actes 13: 34; 3: 15; Romains 6: 4, 9; Ephésiens 1: 20; 1 Thessaloniens 1: 10; 2 Timothée 2: 8; 1 Pierre 1: 21). Ainsi il y a une résurrection *d'entre* les morts pour quelques-uns qui sont «dignes» et qui les fera jouir du siècle à venir. Elle arrive donc *avant* ce siècle.

3° Jean 5: 28, 29. «L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix; et ils sortiront, ceux qui ont pratiqué le bien, *en résurrection de vie*, et ceux qui auront fait le mal, *en résurrection de jugement*». Voilà deux résurrections bien distinctes, *bien que dans CE passage rien ne soit dit de l'intervalle qui les sépare*. Mais puisqu'il y a pour les *justes* une résurrection *d'entre* les morts, on peut en conclure qu'elle précède l'autre, et laisse les injustes dans le sépulcre pour la résurrection du jugement.

4° Dans les écrits de Paul, il est presque toujours parlé uniquement de la résurrection des saints. Ainsi, Romains 8: 11. L'Esprit de Dieu n'habite pas dans les inconvertis; la résurrection des croyants s'opère à cause de l'Esprit de Dieu qui est maintenant en eux, les arrhes de la rédemption du corps (Romains 8: 23; Ephésiens 1: 14; 2 Corinthiens 5: 5). Mais Paul croyait cependant à la résurrection des injustes, comme nous l'avons vu plus haut.

Le grand chapitre de la résurrection, 1 Corinthiens 15, destiné à en établir la réalité, contre quelques-uns des Corinthiens qui la niaient (verset 12), ce chapitre, dis-je, traite exclusivement de la résurrection des saints, sauf peut-être les versets 12, 15, qui ont un

caractère plus général. Il est facile de voir que ressusciter «en gloire» (verset 43), porter «l'image du céleste» (verset 49), ne s'applique qu'aux saints.

En Philippiens 3: 11, l'apôtre montre que le but vers lequel il tend, c'est de «parvenir à la résurrection *d'entre* les morts». Ainsi, partout nous voyons la résurrection des saints distincte de l'autre, Christ étant les prémices de cette résurrection, le premier-né d'entre les morts (1 Corinthiens 15: 23; Colossiens 1: 18); ensuite ceux qui sont *de Christ* à sa venue ressuscitent, et c'est là la *première résurrection*.

Le chapitre 4 de 1 Thessaloniens versets 16-18, comparé avec 1 Corinthiens 15: 51-53, nous enseigne la même chose. Le Seigneur descend du ciel (premier acte de sa venue, sa présence pour les saints), et de là — car il ne pose pas alors ses pieds sur la terre («dans les nuées, à la rencontre du Seigneur, en l'air») — il appelle: et, à sa voix, les morts *en Christ*, ceux qui sont *de Christ* (1 Thessaloniens 4: 16; 1 Corinthiens 15: 53), ressuscitent, et les vivants sont changés, transmués, c'est-à-dire revêtent aussi l'incorruptibilité, quant à leur corps, car la chair et le sang, nos corps actuels, ne peuvent hériter l'incorruptibilité (1 Corinthiens 15: 52, 53; 2 Corinthiens 5: 1-4); ensuite tous ensemble sont ravis vers le Seigneur et vont avec Lui dans leur demeure céleste.

Et les autres morts? Ils restent dans la tombe, et c'est ici que le chapitre 20 de l'Apocalypse nous donne les détails complémentaires, fixant le sens et l'époque de la première résurrection, relativement à l'autre.

Les caractères mentionnés comme appartenant à ceux qui ont part à la *première résurrection* (versets 4-6), sont: 1° que la seconde mort (résultat du jugement) n'a pas de pouvoir sur eux. Ils ne viennent pas en jugement (Jean 5: 24); 2° qu'ils sont sacrificateurs de Dieu et du Christ et règnent avec Lui mille ans. Mais quels sont-ils, ceux qui sont ressuscités quand Christ vient prendre les siens? (1 Thessaloniens 4; 1 Corinthiens 15). Ils sont assis sur des trônes (verset 4, comparez avec le chapitre 4: 4), avec ceux qui avaient été décapités pour le témoignage de Jésus et pour la parole de Dieu, et avec ceux qui n'avaient pas pris la marque de la bête (comparez 13: 16), c'est-à-dire que ces deux dernières classes sont les saints de la période apocalyptique qui sont mentionnés 6: 9, 11; 11: 7; 12: 11; 13: 7, 15; 16: 6; 17: 6. Tous ceux-là ont part à la première résurrection quand Christ vient. Il faut remarquer le cas spécial des deux témoins du chapitre 11 — la *première résurrection* est une résurrection *d'entre* les morts; elle comprend Christ, les prémices et tous les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament avec ceux de la période apocalyptique. Elle a lieu en divers actes, mais sa période s'étend de la résurrection de Christ au commencement des mille ans. Elle n'est que pour les «justes» et est caractérisée par ce double fait: résurrection *d'entre* les morts, résurrection *de vie*, «la seconde mort n'aura pas de pouvoir sur eux. Ce sont ceux qui ont déjà été vivifiés par la Parole et qui ont la vie éternelle.

Maintenant, remarquons le verset 5 du chapitre 20, de l'Apocalypse: «Le *reste* des morts ne vécut pas jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis». Ils doivent donc vivre

de nouveau; ils restent dans le sépulcre pour la résurrection des «injustes», la résurrection du jugement, et nous les retrouvons devant le grand trône blanc, avec ceux qui, à la fin du millénium, ont été détruits par le feu du ciel. Là, il n'y a que des *morts*, c'est le terrible caractère imprimé sur eux. Ils n'ont jamais connu la vraie vie, la vie de Dieu. La mort est imprimée sur eux à jamais. Sur la terre, *morts* dans leurs fautes et leurs péchés (Ephésiens 2: 1); n'ayant jamais reçu la vie de Dieu, n'ayant pas été régénérés, parce qu'ils n'ont pas reçu la parole de Dieu dans leurs coeurs (1 Pierre 1: 23; Jacques 1: 18), ils sont descendus dans le sépulcre dans cet état de mort spirituelle. Ils vivent maintenant, ressuscités par la puissance de Christ le Fils de Dieu (Jean 5: 28), mais, toujours morts pour Dieu, ils ne sont là que pour entendre la sentence d'un jugement éternel.